

METHODOLOGIE DE RECHERCHE 1

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.2001.F.13**Degré d'études : Bachelor MasterAnnée académique : **2018-19**Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}Crédits ECTS : **4**

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : **37** Temps de travail personnel encadré : **33** Temps de travail personnel individuel : **50**

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert – Ab Rôle de manager - Db Rôle d'apprenant et de formateur - Fb
 Rôle de communicateur- Bb Rôle de promoteur de la santé - Eb Rôle de professionnel - Gb
 Rôle de collaborateur - Cb

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Cb2 - Apporter, lors de processus interdisciplinaires, leur expertise en nutrition dans l'intérêt de la santé des individus ou populations cibles dans le respect des compétences des professionnels impliqués et de leurs propres limites.
- Fb1 - Maintenir et développer leur expertise en compétences professionnelles en actualisant constamment leurs savoirs.
- Fb2 - Evaluer continuellement sa propre pratique et la développer sur la base des connaissances acquises.
- Gb3 - Pratiquer dans le respect de la déontologie professionnelle, selon les principes et valeurs liés à l'intégrité scientifique et en harmonie avec leurs propres ressources.

Objectifs généraux du module

- Construire la pensée scientifique, le raisonnement et l'argumentation qui permettent de traduire les connaissances scientifiques en evidence based practice.
- Se familiariser avec les principes de recherche quantitative et qualitative et en connaître les caractéristiques méthodologiques.
- Maîtriser les designs d'études quantitatives et les concepts pertinents pour la compréhension de la littérature scientifique.
- Rechercher et sélectionner la littérature pertinente en réponse à une question (recherche/clinique).
- Pratiquer la lecture critique d'articles scientifiques et référencer correctement ses sources

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Evidence based practice, design d'études quantitatives et qualitatives
- Epidémiologie et compréhension des résultats de statistiques descriptives
- Introduction à la lecture critique, qualité méthodologique, biais, facteurs de confusion
- Revue de littérature, rédaction scientifique et référencement

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques
- Ateliers pratiques
- Exercices

Exigences de fréquentation : Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit « Méthodologie de recherche 1 ». Il-elle obtient la note F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen écrit

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note locale obtenue au point (A).

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : période de validation du semestre d'automne – en principe semaine 6

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation
- si l'examen écrit (A) est insuffisant, un nouvel examen écrit sera réalisé

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

- Période : en principe semaine 28

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Monsen ER, Van Horn L. (2008). Research: successful approaches. American Dietetic Association.
- Hulley S, et al. (2001) Designing clinical research. Lippincott Williams& Wilkins.
- Beaglehole R, Bonita R, Kjellström T. (1994) Eléments d'épidémiologie. Organisation Mondiale de la Santé.
- Mucchielli A. (2006). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. A. Collin

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Clémence Moullet

Enseignants : Corinne Jotterand Chaparro, Maaïke Kruseman, Clémence Moullet, Mischa Piraud, Jean-David Sandoz

Descriptif validé le 07.09.2018 par Jocelyne Depeyre, responsable de la filière

